



La Parole du Rav Brand

« *C'était au temps d'A'hachveroch, de cet A'hachveroch qui régna depuis l'Inde jusqu'en Ethiopie.* »

Les mots – à priori superflus – « de cet A'hachveroch » signifient qu'il ne changea pas d'attitude durant toute sa vie « du début jusqu'à la fin » : méchant ! (*Méguila* 11a)

Pourtant, si au début, il le fut en donnant à Haman la possibilité d'organiser la destruction du peuple juif, il permit à la fin aux juifs de se défendre : pourquoi serait-il dès lors considéré comme « méchant jusqu'à la fin » ?

Voici le texte des premiers décrets : « Haman dit au roi A'hachveroch : Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé... ayant des lois différentes de celles de tous les peuples et n'observant point les lois du roi. Il n'est pas dans l'intérêt du roi de le tolérer. Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de les faire périr... Ce fut au nom du roi A'hachveroch que l'on écrivit... pour qu'on détruisît, qu'on tuât et qu'on fît périr tous les juifs, jeunes et vieux, petits enfants et femmes, en un seul jour... » Esther pour sa part espérait qu'il revienne sur cette décision : c'est-à-dire que le roi interdise de tuer les juifs et qu'il assure un châtement aux criminels : « Si le roi le trouve bon, et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et si je suis agréable à ses yeux, qu'on écrive pour révoquer les lettres conçues par Haman... et écrites par lui dans le but de faire périr les juifs qui résident dans toutes les provinces du roi. »

Mais A'hachveroch refusa de révoquer les premières missives dans lesquelles il avait permis la destruction des juifs. Il concéda uniquement que les juifs se défendent eux-mêmes : « Ecrivez donc en faveur des juifs comme il vous plaira, au nom du roi... car une lettre écrite au nom du roi et scellée avec l'anneau du roi [c'est-à-dire la première lettre] ne peut pas être abrogée... Par ces lettres, le roi donnait aux juifs, en quelque ville qu'ils fussent, la permission de se rassembler et de défendre leurs vies, de détruire, de tuer et de faire périr, avec leurs

petits enfants et leurs femmes, tous ceux de chaque peuple et de chaque province qui prendraient les armes pour les attaquer, et de livrer leurs biens au pillage, et cela en un seul jour. »

Si un seul jour aurait suffi pour faire périr tous les juifs, c'est qu'ils ne représentaient qu'une petite communauté par comparaison avec le nombre de leurs ennemis. Comment auraient-ils alors pu se défendre seuls, et durant un unique jour ?

Il ne fait donc aucun doute sur l'idée d'A'hachveroch : il espérait que les masses excitées écraseraient les juifs, bien que ces derniers essayassent de se défendre. Mais D.ieu accomplit un miracle : tous les peuples furent pris de peur devant les juifs, et les fonctionnaires de l'Etat perse pour leur part craignaient Mordekhaï : « Et beaucoup de gens d'entre les peuples du pays se firent juifs, car la crainte des juifs les avait saisis... Les juifs se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi A'hachveroch, pour mettre la main sur ceux qui cherchaient leur perte ; et personne ne put leur résister, car la frayeur qu'on avait d'eux s'était emparée de tous les peuples. Et tous les chefs des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonctionnaires du roi, soutinrent les juifs, à cause de l'effroi que leur inspirait Mordekhaï. Car Mordekhaï était puissant dans la maison du roi, et sa renommée se répandit dans toutes les provinces, parce qu'il devenait de plus en plus puissant. » (*Esther* 9,2-4)

L'attitude d'A'hachveroch rappelle celle des Anglais au 20^{ème} siècle en Palestine. Après avoir interdit aux juifs de posséder des armes, ils se retirèrent de la Palestine en 1947, laissant les juifs se débrouiller seuls contre le monde arabo-musulmans... Il n'est pas difficile de deviner qui, selon leurs calculs, seraient les vainqueurs et qui seraient les vaincus ! Mais comme à l'époque d'A'hachveroch, le D.ieu des juifs ne les abandonna pas.

Rav Yehiel Brand

De La Torah Aux Prophètes

Après une nouvelle semaine d'interruption, nous reprenons le cycle des 4 Parachiot d'Adar, avec la lecture de la Parachat Para. Cette coupure se justifie cette fois encore par un souci de proximité avec le dernier Chabbat avant Roch Hodech Nissan.

A l'époque où le Temple était encore en vigueur, nos ancêtres avaient l'obligation de se rendre au Beth Hamikdash et d'y offrir le sacrifice de Pessah. Or, pour accomplir cette Mitsva, il était impératif d'être exempt de toute impureté. La Torah fait encourir la peine de Karet (retranchement de l'âme) à tout contrevenant. Raison pour laquelle nos Sages jugèrent utile de nous rappeler un mois à l'avance la Paracha de la vache rousse, seul processus permettant de se débarrasser du plus haut degré d'impureté : la Touma contractée à cause du mort (voilà pourquoi il est strictement interdit de se rendre au mont du Temple de nos jours, n'existant plus de vache rousse).

Yehiel Allouche

La Question

Dans la paracha de la semaine, nous est renouvelé le commandement de garder le Chabbat : Ainsi, le verset nous dit : "...seulement Mes Chabbat vous garderez ..."

Le Zera chimchon demande : comment se fait-il que cela soit l'expression "Mes Chabbat" (au pluriel) qui soit employée et non pas comme c'est généralement le cas la forme au singulier "le Chabbat" ?

Et le **Rav Chimchon Haïm Na'hmani** de répondre : Il existe une différence majeure entre le commandement du Chabbat qui était gravé sur les premières Tables de la Loi et celui qui le fut sur les secondes. En effet, dans les premières qui ont été données avant la faute du veau d'or, il est écrit : Souviens-toi du Chabbat ... Car en 6 jours Hachem a fait le

ciel et la terre..., tandis que sur les secondes était gravé : Garde le Chabbat ... et tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte.

Dès lors, nous constatons que le Chabbat a bien 2 dimensions parallèles : la première étant liée à un monde immaculé, avant que toute faute ne soit commise et renvoyant à la création du monde auquel y est associé une mitsva positive. Par ailleurs, la seconde dimension du Chabbat apparaît elle, post transgression. C'est ainsi qu'elle se retrouve accompagnée d'une mitsva négative et porte en elle un caractère libérateur de la servitude matérielle.

Pour cela, afin de faire référence à ces 2 dimensions totalement différentes du Chabbat bien que complémentaires (ayant été dites simultanément en une seule parole), Hachem emploie l'expression vous garderez Mes Chabbat, au pluriel.

G.N.

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17 : 03	18 : 20
Paris	18 : 29	19 : 36
Marseille	18 : 20	19 : 22
Lyon	18 : 21	19 : 25
Strasbourg	18 : 08	19 : 15

N° 330

Pour aller plus loin...

1) La Sidra de Tétsavé se termine par le passouk (30-10) dont les premiers mots sont : Vékipère Aaron, et celle de Ki Tissa est introduite par les termes : « ki tissa ète roch Béné Israël ». Qu'apprenons-nous de cette juxtaposition ?

2) On constate que les deux premières montées de notre Sidra sont particulièrement longues (bien plus longues que toutes les autres montées de la Torah). Quelle en est la raison ?

3) Selon une opinion de nos Sages, à quel enseignement fait allusion le nom de la monnaie : « Chekel » que les Béné Israël donnèrent (1/2 chekel) pour racheter leurs âmes entachées par la faute du veau d'or (30-12) ?

4) Il est écrit à propos des Kétoret (30-23) : « Véata ka'h lékha bessamim roch mor déror 'hamech méote vékinamone bessème ». Quel enseignement se cache derrière la guématria des mots : vékinamone bessème, et qui est relié aux 2 taguim se trouvant sur la lettre "Beit" du mot bessème ?

5) Qu'exprime le terme « akh » du passouk (31-13) déclarant : « Akh ète chabétotaï tichmorou » ?

6) Qu'advint-il du Eguel hazahav (veau d'or) au moment où Moché s'approcha du camp des Béné Israël et vit ce veau d'or (33-19) ?

Yaacov Guetta

**Pour soutenir Shalshélet
ou pour dédicacer
une parution,
contactez-nous :**

Shalshélet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Peut-on manger un aliment 'Harif avec un aliment lacté si ce dernier a été coupé avec un couteau Bésari ? (Et inversement)

Bien que de manière générale en coupant à froid, le goût absorbé dans le couteau ne peut pas ressortir, en ce qui concerne les aliments 'Harif (un piment par exemple), il est rapporté dans la Guemara ('Houline 111b) que la loi diffère et que le goût absorbé peut se transmettre.

Il y a alors 2 explications à cela :

1) La plupart des Richonim expliquent qu'il s'agit ici d'un couteau qui n'a pas été nettoyé correctement, et qu'il y a donc éventuellement des résidus de viande ou lait sur le couteau. Et du fait que l'aliment soit 'Harif, cela peut provoquer une transmission du goût via le couteau dans l'ensemble de cet aliment (sans lien avec l'enfoncement du couteau). [1^{ère} explication de Rachi ; Rif/Rambam (Kesef Michné 9,24) ; Rachba/Ramban/Ran ; Raa (Bayit 4,1)/Ritba/ Meiri ('Houline 111,b) ; Peri 'Hadach 96,2]

2) L'enfoncement du couteau mêlé à la 'Harifoute de l'aliment a la capacité de faire extirper le goût absorbé dans le couteau [2^{ème} explication de Rachi]. Selon cela, il conviendra de se montrer rigoureux même si le couteau était propre. Et ainsi est la Halakha à suivre à priori ainsi qu'il en ressort du Choukhan A. (96,1) si ce n'est après avoir retiré 2cm de part et d'autre de l'aliment coupé, ou bien en goûtant l'aliment afin de s'assurer que le goût lacté/carné n'a pas été transmis [C.A. 96,1/ Halakha Behira "Cheyitamenou". Toutefois la coutume Ashkénaze est de craindre que le goût se soit transmis sur la totalité de l'aliment (Rama), et de s'abstenir aussi de goûter l'aliment (Torat 'Hatat 61/Chakh 5)].

Cette mesure de rigueur s'applique-t-elle même si le couteau n'est pas Ben Yomo?

- Selon plusieurs Richonim cette 'Houmra ne s'applique que pour un couteau Ben Yomo (qui a été utilisé à chaud kéli richone dans les 24h), car après 24h, le goût transmis est détérioré [Maharam/Roch/Rambam ; Ramban...].

- Mais d'autres pensent que cela s'applique même dans le cas où les 24h se sont écoulées, car la 'Harifout de l'aliment pourrait améliorer le goût dénaturé [Voir Tossefot (112a "Agav...") qui reste Betsarikh lyoun dessus, mais retenu la Houmra par le Sefer Haterouma/Mordekhai].

En pratique le Choulhan A. (96,1) rapporte le 1^{er} avis en tant qu'avis principal et le second en tant que secondaire. Et selon les principes connus, la Halakha à retenir selon Rav Yossef Karo est le 1^{er} avis [Rama Mipano 97 ; Birké Yossef 61,2]. Et ainsi est la coutume d'enseigner pour les Séfaradim [Berit Kehouna p.92 ; Chout Ich Matsliah 1,38 ; Alé Hadass 3,18].

Quant aux Ashkénazim, la coutume est de suivre le second avis, avis retenu par le Chakh (96,10)... Cependant, il ne sera pas nécessaire d'attendre un quelconque laps de temps entre la consommation de cet aliment 'Harif et la consommation d'un produit lacté/carné [Sefer Davar 'Harif 1,9 au nom de Rav Elaychiv ; Mibeth Levy (bassar behlav 8)].

Enfin, il convient de noter que si le couteau a été lavé avec un produit détergent, on pourra l'utiliser pour couper (à froid) toute sorte d'aliment 'Harif, et en les consommant avec un produit carné/lacté [C.A. 121,7].

En effet, le fait d'avoir lavé le couteau avec du savon permet d'extirper le goût absorbé qui aurait pu éventuellement ressortir en coupant l'aliment 'Harif à froid [Horaa Beroura 121,54. Aussi pour le Rama qui se montre plus rigoureux pour le couteau d'un non-juif (de crainte de l'utiliser à chaud et que l'aliment devienne Taref), le cas ici est différent, car même si on coupe l'aliment Harif à chaud, ce dernier reste autorisé si on le consomme sans l'accompagner d'un produit carné/lacté].

David Cohen

Aire de Jeu

Jeu de mots

Aujourd'hui, on envisage plus facilement la chirurgie esthétique.

Devinettes

- 1) Sur quoi particulièrement le mauvais œil à une emprise ? (Rachi, 30-12)
- 2) Combien fait 1 chekel en zouz ? (Rachi, 30-13)
- 3) Quel ustensile se trouvait entre le Mizbéa'h

- et l'entrée du Michkan ? (Rachi, 30-18)
- 4) Combien fait 1 Hine en Log ? (Rachi, 30-24)
- 5) Pourquoi le Tsporene qui composait les Kétoret était appelé ainsi ? (Rachi, 30-34)
- 6) Qui était le grand-père de Betsalel ? (Rachi, 31-2)

Réponses aux questions

Léilouy Nichmat Sarah 'Haya bat Régine Malka

1) Cette juxtaposition nous apprend que lorsque Hachem rappelle à Lui l'âme d'un grand tsadik représentant l'une des têtes des Béné Israël ("ki tissa ète roch Béné Israël"), cette douloureuse perte qu'entraîne le décès de ce Gadol pour le peuple juif, procure la Kapara des fautes de toute sa génération ("vékhipère Aaron"). ("Yoshiya Tsion" du Rav Tsion Abato Hachohen, Roch Collé de Sfax, décédé en 1943 à Sfax).

2) Le Din veut (voir Maguen Avraham, Ora'h 'Haim Siman 138, saïf katane 4) qu'on ne lira pas à un aveugle ou à un boiteux, la section concernant les animaux défectueux étant impropres au service des sacrifices pour Hachem (exemples : la bête aveugle (avèrète), ou fracturée (chavour) voir la 3^{ème} montée de la Sidra de Émor: 22-17,33). En effet, tout sujet évoquant un défaut ou un handicap physique, risquerait de faire honte à la personne victime de ce défaut, si on la faisait monter à la Torah lors de la lecture de ces psoukim.

Ceci dit, voilà pourquoi seuls un Cohen ou un Lévy (dont aucun des membres de leur tribu n'a participé à la faute du veau d'or) seront susceptibles de monter à la Torah lors de la lecture relatant l'épisode du veau d'or, qui sera malgré tout faite à voix assez basse (Maguen Avraham, Ora'h 'Haim, Siman 478, saïf katane 8). (Sia'h Sarfé Kodech).

3) a. Le terme « chekel » correspond aux initiales en araméen de: « chikra la kaé ! » (le

mensonge ne tient pas !). Les gens pensent et affirment pourtant que le monde ne tient que sur l'argent (valeur qu'incarne ce chekel) ; or, ce n'est pas vrai ! (Cette idéologie est Chéker, mensonge). ("Min'hate Eleazar" du Rav 'Haim Eleazar Chapira au nom de Rabbi Mena'hém Mendel de Riminov)

b. Néanmoins, la guématria du mot "chekel" (430) est la même que celle du terme : Néfech. Ceci pour nous enseigner que seules les valeurs spirituelles, renforçant notre néfech, maintiennent l'équilibre du monde et ont un vrai michkal (poids). (Kol Yaacov)

4) La guématria de ces 2 termes (598) est la même que celle de « birouchalaïm ».

Ceci nous enseigne que cet encens : "Kinamone bessème" (le cinamome aromatique) devait obligatoirement provenir de Jérusalem (si ce n'était pas le cas, il serait alors "passoul" pour les "kétoret"). Les 2 Taguim (couronnes) placés sur la lettre Beit font allusion à la "Jérusalem terrestre" ainsi qu'à la "Jérusalem céleste". ("Panéa'h Raza", Rabbi Yits'hak Halévy).

5) « Akh » est un langage exprimant le tsaar, la an'ha (peine, souffrance, long soupir douloureux). Ainsi, Hachem nous déclare : « Si vous saviez à quel point il est primordial pour vous de respecter Mes Chabatote (ète chabétotai tichmorou), "Akh"... (terme traduisant le long et douloureux soupir de Dieu), combien vous seriez gagnants ! » (Sifé Cohen)

6) Son impureté partit et il perdit la faculté de parler ! (Or Ha'haim Hakadoch).

Or Létsion

Réfoua Chéléma pour Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Prendre conseil (2)

Le conseil du Sage dépasse véritablement celui des autres hommes pour deux raisons. Premièrement, son appréhension de la problématique est juste en raison de son étude assidue de la Torah, lui conférant ainsi une sagesse basée sur celle-ci. Deuxièmement, grâce à la Torah qu'il a assimilée et à la confiance que l'on a en lui, il bénéficie de l'aide divine, étant donné que le Saint Béni soit-Il le guide sur le chemin à emprunter afin de fournir un conseil avisé au demandeur. Il est donc primordial de s'adresser à un Talmid Hakham digne de confiance.

Le conseil prodigué par un jeune n'est pas comparable à celui de la personne âgée, ainsi que l'exprime Rabbi Shimon ben Elazar (Nédarim 40a): « Si les jeunes vous disaient : Construisez, et les Anciens vous disaient : Démolissez, écoutez les Anciens et n'écoutez pas les jeunes, car la construction des jeunes est une démolition, et la démolition des Anciens est une construction. ». Cela ne signifie pas que la

jeunesse ne possède pas d'intelligence comparable à celle des personnes plus âgées, mais plutôt que l'expérience de l'âge a permis aux anciens d'échouer à maintes reprises, leur offrant ainsi la possibilité de savoir sur quoi porter attention. De plus, le désir des vieillards étant moins intense, ils sont davantage aptes à prendre des décisions judicieuses sans poursuivre leurs intérêts personnels, alors que les jeunes sont davantage sous l'emprise de leurs désirs, ce qui les rend plus vulnérables à la corruption et les amène à confondre le bien et le mal. C'est la raison pour laquelle les Sages ont affirmé (Houlin 44b) : « Qui est un Talmid Hakham ? C'est celui qui voit sa propre Teréfa. Autrement dit, lorsqu'un doute subsiste quant à l'état de son propre animal, il le considère comme interdit, sans se soucier de sa propre perte pécuniaire. » En d'autres termes, il sait évaluer les choses pour leur véritable valeur, en visant un bénéfice réel et non égoïste. (Or lésion p. 180)

Yonathane Haïk

Enigme 1: Yom Kippour on mange la veille et on jeûne le jour même. Pour Poursim, on jeûne la veille, et on mange le jour même.

Réponses N°329 Tetsavé

Enigme 2: Car ils sont morts en même temps.

Enigme 3: Au sujet de la mort des 10 fils d'Haman : תא

Enigme 4: Divrei Hayamim

Rébus: Lait / n'a / Veau / d' / Houle / Tifs / Arêtes

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Pessa'h Prouskin le Rav De Kobrin

Rabbi Pessa'h Prouskin est né en 1879 dans la petite ville de Kochkhin, en Lituanie.

Il perdit son père avant sa naissance, et on lui donna son nom. Il grandit chez son arrière-grand-père, Rabbi Pin'has Mikhaël d'Antopolia. Sa mère veuve, qui ne voulait pas devoir sa subsistance à qui que ce soit, ne donnait à ses enfants que ce qui était strictement indispensable. Depuis sa plus tendre enfance, le jeune garçon se fit remarquer par sa grande assiduité. Une fois, alors qu'il étudiait à Radin, dans la yéchiva du 'Hafets 'Haïm, et qu'il souffrait beaucoup, n'ayant ni pain à manger ni de quoi se vêtir, ses amis lui conseillèrent d'aller chez sa sœur qui habitait Vilna et de lui demander son aide. Elle était prête à l'aider, mais à la condition qu'il quitte la yéchiva et rentre étudier au lycée. Rabbi Pessa'h sortit immédiatement et ne la revit plus jamais de sa vie.

De Radin, il alla étudier à la yéchiva de Slobodka, où il attira l'attention du « Saba » Rabbi Nathan Tsvi Finkel, qui vit en lui une étoile montante dans le ciel du judaïsme. Le « Saba » lui montra de l'attachement et le fit entrer dans le cercle de ses proches. Il se consacra également à étudier le moussar et aspirait à s'y perfectionner. Pour cela, il

resta quelque temps à Kelem, le centre du moussar à l'époque, où il se fit remarquer par sa crainte du Ciel. Un jour, on lui donna un livre profane à lire. Il lut quelques pages et s'arrêta immédiatement, parce qu'il y avait trouvé des propos douteux. Toute sa vie il regretta ce tout petit peu qu'il avait lu : « S'il y a en moi quelque chose de malséant, c'est uniquement à cause de l'influence de ces premières pages de tel livre que j'ai eu la faiblesse de lire » (Tiré de Marbitsei Torah OuMoussar).

Après son mariage, il fut nommé Machguia'h de la yéchiva de Slotsk, qui était dirigée par le gaon Rabbi Isser Zalman Meltzer, Rav de la ville de Slotsk. Bien que l'essentiel de sa tâche ait été de surveiller les élèves de la yéchiva et de leur donner des cours de moussar, il ne négligeait pas l'étude de la Torah et donnait des commentaires sur le Talmud. Il fut influencé par la façon d'étudier du Roch yéchiva, et lui aussi se mit à donner des cours sur la Torah devant des élèves attentifs. Au fil du temps, il se révéla un Roch yéchiva merveilleux et un éducateur qui avait la grâce de D.ieu.

Pour diverses raisons, il fut obligé de quitter la yéchiva de Slotsk, et passa à Chklov où il fonda une yéchiva qu'il dirigeait. Beaucoup d'élèves très doués de la yéchiva de Slotsk le suivirent à Chklov.

En 1923, il devint Rav de la grande ville de Kobrin. Il y fonda sa yéchiva «Beth Oulpana Rabta DeKobrin». En peu de temps, elle se fit connaître, et les élèves commencèrent à affluer de tous les coins de

Pologne, de Russie, de Lituanie, et même de la lointaine Galicie pour se chauffer à la lumière de sa Torah et de sa crainte du Ciel.

Il ne s'enfermait pas dans la tente de la Torah, mais prenait une part active aux soucis de la communauté de la ville, dirigeant les affaires de la ville avec autorité. En particulier, Rabbi Pessa'h consacra ses forces à fonder des écoles pour garçons et pour filles. Quand fut fondée à Kobrin une école laïque du nom de Tarbout, Rabbi Pessa'h lutta contre elle. Les habitants de la ville lui rendirent cet amour. Quand il fallut construire la «maison du Rav», les artisans de la ville se portèrent volontaires et construisirent sa maison sans prendre de salaire.

Quand éclata la Deuxième guerre mondiale, Rabbi Pessa'h se trouvait dans une station estivale loin de la ville. Il y avait avec lui de nombreux rabbanim. Un matin, il ramassa ses affaires et se prépara à rentrer dans sa yéchiva et sa communauté. Tout le monde s'étonnait et lui demanda où il partait. Rabbi Pessa'h leur répondit : Ma place est en ce moment avec les Juifs de ma ville. Il rentra dans sa ville et souffrit avec eux les tribulations de l'époque. Rabbi Pessa'h Prouskin quitta ce monde en 1939. Une partie de ses commentaires de Torah furent sauvés par son fils, le Rav Avraham, qui se réfugia aux États-Unis, et ils furent publiés sous le nom de 'Hidouchei Maran Rabbi Pessa'h MiKobrin.

David Lasry

La Paracha en Résumé

Montée 1 : La Paracha démarre avec la mitsva de ma'hatsit hachékel, son don fait office de 'kapara'. Hachem ordonne ensuite à Moché de confectionner le kiyor, duquel les Cohanim se laveront les mains et les pieds. Puis, Il annonce à Moché les ingrédients qui permettront la confection de l'huile d'onction. Elle servira à enduire les ustensiles du Michkan et ainsi ils seront sanctifiés. Deux interdits extrêmement graves, passibles de karet (retranchement) découlent de cette Mitsva. Si un homme s'enduit de l'huile d'onction confectionnée par Moché ou si un homme la reproduit. La Torah nous enseigne ensuite la confection de la kétoret et l'interdiction de karet pour celui qui la confectionnerait à des fins personnelles.

Hachem ordonna à Moché de nommer Betsalel et Aholiav, dotés d'une intelligence supérieure, pour qu'ils construisent le Michkan. Hachem rappelle toutefois, que les béné Israël s'arrêteront de construire le Michkan, le jour de Chabat, car c'est une alliance éternelle entre Hachem et les béné Israël.

Montée 2 : Nous revenons historiquement au 16 Tamouz (3 mois après la sortie d'Egypte). Moché annonça revenir au bout de 40 jours et les béné Israël s'embrouillèrent dans le calcul, bien aidés par le Satane. Il leur fit même croire qu'il était mort. Impatient, le 'erev rav' mit la pression pour qu'un nouveau guide prenne rapidement la place de Moché. 'Hour, le neveu de Moché fut tué, Aharon sentant la dégénération, demanda à gagner du temps en demandant de récupérer des bijoux de leur femme et de leurs enfants, pensant que ceux-ci refuseront. Les hommes offrirent leurs propres bijoux et rapidement un veau d'or sortit du feu. Hachem reproche à Moché l'erreur de son peuple (celui que Moché a accepté de faire sortir sans l'accord de Hachem) et annonce leur extermination. Moché prie immédiatement pour leur sauvetage en rappelant le mérite des avot. Hachem 'regretta' alors Son projet. Moché descendit de la montagne avec les

lou'hot, il arriva devant le camp, il brisa les lou'hot. Aharon raconte ce qui s'est passé. Moché et les léviim tuèrent 3000 hommes. Hachem dit à Moché qu'il ne marchera plus devant eux, à cause de leurs fautes et qu'un ange les accompagnera sur la route vers Israël. Moché prit la tente et la planta à 1km du camp, Hachem parlera à Moché depuis cette tente, appelée 'Ohel moed'.

Montée 3 : Moché demande à Hachem de lui faire connaître Ses chemins et la récompense pour ceux qui trouvent grâce à Tes yeux. Hachem lui annonce alors qu'il marchera Lui-même avec les béné Israël et qu'il n'enverra plus l'ange. Moché demande à Hachem de ne plus résider parmi les autres peuples, car c'est ainsi que les béné Israël seront distingués des autres.

Montée 4 : Hachem accepte. Moché profite de ce moment pour demander à Hachem de se montrer à lui. Hachem répond qu'il lui permettra de voir une partie, mais pas 'Sa face', car aucun vivant ne peut la voir. Moché verra cependant « l'arrière de Hachem » et lui montrera le nom des téfilin.

Montée 5 : Hachem annonça à Moché de préparer deux lou'hot et Hachem écrira dessus ce qui se trouvait sur les 1ères lou'hot. Moché devra monter seul sur la montagne. Moché monta sur le Har Sinai avec les lou'hot, Hachem descendit sur la nuée et apprit à Moché les 13 attributs de miséricorde, que les béné Israël utiliseront pour se faire pardonner.

Montée 6 : Hachem donne des instructions aux béné Israël pour leur arrivée en Israël, de ne pas s'accoutumer aux habitudes des peuples. Il sera interdit de faire une alliance avec ces peuples, ni se marier avec eux. Il faudra détruire leurs idoles et leurs stèles. Puis, la Torah donne plusieurs mitsvot (les fêtes, Chabat, pidyon haben, bikourim, bassar bé'halav...)

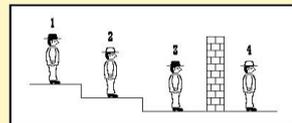
Montée 7 : Moché est remonté 40 jours et 40 nuits pour écrire les 10 commandements sur les deuxièmes lou'hot. Moché redescendit de la montagne avec un visage rayonnant au point où le peuple craignait de s'approcher de lui.

Enigmes

Enigme 1 : Dans quel Perek dans le Tanakh est rapporté le nom de D. 18 fois ?



Enigme 2 :



Quatre prisonniers ont été condamnés à mort.

Deux prisonniers ont reçu un chapeau blanc et les deux autres un chapeau noir. (Les prisonniers le savent).

Les hommes ne savent pas de quelle couleur est le chapeau qu'ils portent.

Les quatre prisonniers étaient alignés les uns derrière les autres de manière à ce que : Le prisonnier n°1 peut voir les prisonniers n°2 et n°3.

Le prisonnier n°2 peut voir le prisonnier n°3.

Les prisonniers n°3 et n°4 ne peuvent voir aucun autre prisonnier.

Le juge a décidé de gracier le prisonnier qui devinera la couleur du chapeau qu'il porte sur sa propre tête.

A vous de jouer : quel est le seul prisonnier à pouvoir être gracié ?

Rébus



La Force d'une parabole

Le Midrach nous raconte que lorsque Moché monta au ciel pour recevoir la Torah, les anges voulurent s'en prendre à lui.

Hachem transforma alors les traits de son visage en ceux d'Avraham Avinou et leur dit : "N'avez-vous pas honte ? N'est-ce pas chez lui que vous avez été invités à manger ? (Chémot raba 28,1)

Les anges étaient radicalement opposés au fait de donner la Torah aux hommes si faibles, en quoi le rappel du repas pris chez Avraham les a-t-il fait changer d'avis ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole.

Un roi gouvernait son pays assisté d'un vice-roi qui

était son plus proche collaborateur. Chaque jour, lorsqu'il devait s'entretenir avec le vice-roi, le roi faisait sortir son fils du bureau pour garder secret le contenu de leurs discussions.

Un jour, lors d'un banquet, après avoir bu, le vice-roi se vanta de sa position devant tous les ministres en disant : "Quand j'arrive pour parler au roi, il fait sortir son propre fils. Je suis donc plus important pour le roi que le prince... !"

En entendant cela, le prince en fut très affecté car effectivement il réalisait qu'il passait à chaque fois au second plan. Il tomba dans une dépression que les médecins n'arrivaient pas à traiter.

L'un d'entre eux affirma que seul le rire pouvait le faire sortir de sa mélancolie. Le roi amena alors les meilleurs clowns du royaume mais aucun ne parvint à accrocher un sourire à sa face. Le roi demanda

alors aux ministres eux-mêmes de se déguiser et de tenter leur chance. Mais le prince ne retrouvait pas de joie véritable.

Puis ce fut au tour du vice-roi de faire le guignol. Et là, contre toute attente, le prince se mit à rire à gorge déployée. En voyant que son père était prêt à humilier le vice-roi pour le guérir, le prince comprit qu'il le considérait toujours plus que quiconque.

Ainsi, les anges se considéraient bien plus importants que les hommes.

Que fit Hachem ? Il leur rappela que lorsqu'Avraham était triste de ne pas recevoir d'invités, il avait déguisé 3 anges pour réjouir Avraham. Ils furent donc contraints de reconnaître que malgré leur importance, l'homme était au final au-dessus.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Nahman est un jeune homme plein de vie qui s'occupe de rapprocher ses frères juifs de la Torah. Non seulement il les aide à découvrir notre magnifique religion mais il les aide aussi dans leurs premiers pas. C'est pour cela que lorsqu'il fait la connaissance de Rony qui veut en apprendre un peu plus sur son judaïsme, Nahman ne l'abandonne pas et le guide pas à pas dans les lois de la Torah. En discutant avec lui, il découvre qu'il provient d'une famille qui est très loin de la religion. Mais Rony est doté d'une grande intelligence et surtout d'une volonté à toute épreuve et c'est pourquoi il fait des progrès très rapidement et cela malgré le mécontentement de ses parents qui s'attristent de voir leur fils « dériver » dans une voie qui n'est pas la leur. Un vendredi, Rony propose à son père de l'accompagner pour la prière d'entrée de Chabat qui est chantée chaque semaine dans la synagogue que dirige Nahman. Son père qui aime beaucoup son seul fils accepte et se retrouve bon gré mal gré dans une synagogue. Nahman le remarque immédiatement et se dit qu'il a une chance ici à ne pas louter. Il sait très bien qu'un père ne reste jamais insensible en entendant des compliments sur son enfant, ainsi il pourra peut-être comprendre les géants progrès que Rony a faits et arrêter de lui mettre des bâtons dans les roues. Mais d'un autre côté, Nahman, qui s'est renseigné sur la vie de Rony, a appris que ce dernier provient d'une union entre son père qui est Cohen et sa mère qui était divorcée. Rony provient donc d'un mariage interdit. Nahman se demande donc s'il a le droit de louer les qualités de Rony car il fait un compliment en quelque sorte sur une Avéra et cela pourrait être aussi considéré comme une Hanoufa (flatterie) sur un acte interdit et les reconforter dans le fait que ce qu'ils ont fait n'est pas tellement grave. Quel est le Din ?

Le Rabéno Yona écrit que lorsqu'on flatte un Racha sur n'importe quelle qualité qu'il aurait, ceci s'appelle de la Hanifout (flatterie interdite). Et cela même si on ne légitime en rien ses actes mais simplement en louant une de ses qualités, d'autant plus qu'on l'empêche en cela de faire Techouva puisque celui-ci croit qu'il est digne de louanges. Il semblerait donc d'après cela qu'il est interdit à Nahman de louer les qualités de Rony devant son père. Mais là encore le Rav Zilberstein nous explique que cela n'est dit que lorsqu'il n'y a aucun intérêt en cela mais juste un compliment sur sa conduite. Or, dans notre cas, le but est tout autre, il est juste d'aider son cher élève à se rapprocher de Hachem sans qu'on ne lui mette des bâtons dans les roues. Le Rav explique que la meilleure formule serait de lui dire quel cadeau extraordinaire Hachem leur a donné et que la meilleure manière de Le remercier serait de respecter Ses commandements. Cependant, si Nahman ressent qu'en disant cela, il risque de froisser le papa et qu'à cause de cela lui et son fils ne mettent plus les pieds à la synagogue, Nahman ne devra alors rien dire, ni remarques, ni compliments.

En conclusion, Nahman pourra complimenter Rony auprès de son père si cela est pour l'aider mais ceci à condition qu'il lui fasse aussi la remarque sur le fait qu'il s'agit là d'un mariage interdit et que ce n'est pas ainsi qu'on se doit de remercier Hachem pour ce si beau cadeau.

(Tiré du livre Véaarev Na tome 4, page 55)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ... aucun homme ne doit paraître sur toute la montagne... » (34/3)

Rachi : « Les premières lou'hot ont été données dans le tumulte, le bruit et la foule, ce qui a provoqué le Ayin Ara, il n'y a rien de plus beau que la Tsnout (discrétion). »

Le Ramban explique : "Aucun homme ne montera avec toi", les Anciens ne devront pas t'accompagner comme ils l'ont fait pour les premières lou'hot. "et aucun homme ne doit paraître sur toute la montagne" même au pied de la montagne et donc pas comme les premières lou'hot où les Bnei Israël se tenaient au pied de la montagne. "ni le menu et ni le gros bétail ne devront paître en face de la montagne" et donc pas seulement de toucher la montagne comme pour les premières lou'hot.

La raison pour laquelle Hachem a été plus exigeant sur la discrétion pour les deuxièmes lou'hot est :

Rachi : Les premières lou'hot étant brisées à cause du Ayin hara, les deuxièmes lou'hot seront données dans la discrétion la plus totale.

Ramban : Le don des deuxièmes lou'hot est grâce au mérite et la téfila de Moché. Ainsi, c'est uniquement Moché qui mérite d'y assister et le Ramban de conclure que le dévoilement de l'honneur de Hachem sur la montagne était plus grand lors du don des deuxièmes lou'hot.

On pourrait se demander sur la conclusion du Ramban : Quel est le rapport entre cette phrase de conclusion et son raisonnement ? Le but du Ramban étant d'expliquer la raison pour laquelle Hachem a voulu écarter toute présence et réserver ce maamad à Moché, on ne voit pas comment cette phrase de conclusion expliquerait cela !?

On pourrait proposer d'expliquer le Ramban ainsi : En Torah, en spiritualité, en dévoilement et attachement à Hachem, tout dépend de la messirout nefesh, les résultats dans ces domaines seront proportionnels à la messirout nefesh. Plus on s'investit, plus on fournit des efforts, plus on fait messirout nefesh et plus le dévoilement de Hachem envers nous sera grand. Ainsi, par cette phrase de conclusion, le Ramban amène une preuve à ce qu'il vient de dire, c'est-à-dire, de la même manière qu'on comprend que le dévoilement de Hachem était plus grand lors des deuxièmes lou'hot car la messirout nefesh de Moché était plus grande, on comprend ainsi pour cette même raison que c'est seulement Moché qui y a accès car c'est lui, de par ses téfilot, qui a fait messirout nefesh. Par conséquent, ce maamad lui est réservé et rendu inaccessible aux autres car tel est le principe, on ne peut pas mériter le dévoilement de Hachem sans messirout nefesh. L'accès à la spiritualité et au dévoilement d'Hachem est conditionné par les efforts et la messirout nefesh.

On pourrait se demander sur la conclusion de Rachi : 1. Quel est le lien entre "Rien n'est plus beau que la Tsnout" et le fait que les premières lou'hot ont été brisées à cause du Ayin hara ?

2. Si la Tsnout est tellement jolie alors elle devrait justement attirer l'Ayin hara !? Si la discrétion des

deuxièmes lou'hot leur a conféré une beauté extraordinaire alors comment ces lou'hot ont-elles été protégées du Ayin hara ?

3. "Rien n'est plus beau que la Tsnout" est apparemment contradictoire en soi : "Rien n'est plus beau" : c'est donc qu'il s'agit d'une beauté extraordinaire qui est donc remarquable, "que la Tsnout" : qui par définition ne se remarque pas !?

4. Comment une chose peut-elle être très belle sans être remarquée ?

5. Comment nos 'Hakhamim ont-ils su sans le moindre doute que "Rien n'est plus beau que la Tsnout" ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Selon Rachi, la Torah vient nous apprendre que le Ayin hara n'a une emprise sur la beauté que si elle cherche à être montrée et remarquée comme les premières lou'hot, mais ce qui est beau sans chercher à le montrer sera protégé du Ayin hara comme les deuxièmes lou'hot. Ainsi, il est très important de ne pas chercher à montrer, partager, diffuser sa vie de famille, ses actions... car cela pourrait entraîner une brisure, à l'image des premières lou'hot. En revanche, le fait de vivre et d'agir en discrétion est une protection ultime et une source de brakha, à l'image des deuxièmes lou'hot.

Par conséquent, la non-Tsnout qui consiste à se faire remarquer et attirer l'œil sera sous l'emprise du Ayin Hara et sera donc dégradée et perdra donc de sa beauté alors que la Tsnout qui par définition ne cherche pas être remarquée, étant protégée du Ayin hara, conservera sa beauté. Ainsi, même si une chose belle est remarquée, par le fait qu'elle n'a pas cherché à l'être et au contraire, toutes les précautions ont été prises pour ne pas être remarquée comme les deuxièmes lou'hot, alors elle ne sera pas remarquée par le Ayin hara et ne tombera pas sous son emprise.

À présent, ajoutons que nos 'Hakhamim disent que la brakha réside dans ce qui est caché de l'œil (Taanit 8), les bonnes actions ont une valeur inestimable lorsqu'elles sont faites dans la discrétion la plus totale (Avoda Zara 18), ce qui est caché brille (Brakhot 5). Ainsi, la Tsnout non seulement protège et conserve la beauté mais surtout ajoute de la beauté, la Tsnout est une source de beauté. C'est un principe que Hachem a mis en place : toute personne qui ne cherche pas les honneurs aura justement les honneurs. Ainsi, toute personne qui ne cherche pas la beauté aura justement la beauté.

Par conséquent, puisque tout ce qui n'est pas Tsnout sera attaqué par le Ayin Hara et dégradé et que tout ce qui est Tsnout est protégé du Ayin hara, la beauté est donc conservée et en plus, cette Tsnout est source de beauté, on comprend que rien ne peut être plus beau que la Tsnout.

Ainsi, Esther a été la plus belle justement parce qu'elle n'a pas cherché à être belle : « Elle n'a rien demandé (pour chercher à s'embellir)... et Esther trouvait grâce aux yeux de tous ceux qui la voyaient. » (Méguilat Esther 2/15). Moché Rabéno rayonnait justement parce qu'il ne savait pas qu'il rayonnait (34/29). Ainsi, pour toute personne qui pourrait penser que la Tsnout serait une concession sur la beauté, Rachi dit : "Rien n'est plus beau que la Tsnout" (Midrach Tanhouma 31)

Mordekhai Zerbib